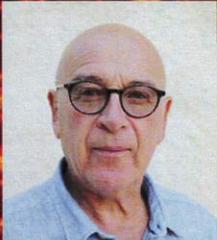


VOTRE, NOTRE GAZETTE



Chères Brizambourgeoises,
chers Brizambourgeois,

Si en 2022, l'épidémie s'est un peu calmée, c'est la guerre inhumaine qui a rythmé notre quotidien. Cette guerre qui si elle détruit et massacre un peuple qui n'a rien demandé, a des incidences et des impacts jusque dans nos foyers.

Mon premier souhait pour 2023, c'est que ce conflit et tous ceux que notre terre connaît actuellement s'arrêtent très vite, que les hommes reviennent à la raison, que les peuples redeviennent souverains et libres.

Mon second souhait va vers notre planète et que tous, faisons le maximum pour préserver notre terre et notre biodiversité pour les générations futures.

Bien sûr, mon dernier souhait va vers vous, que 2023 soit une année avec beaucoup d'amour, de respect, de partage, de solidarité et de réussite.

Vous pouvez être sûr que toute votre Equipe Municipale Elus, Employés et Bénévoles de la Bibliothèque continuera à faire le maximum pour que la vie à Brizambourg soit la plus belle, la plus simple et la plus conviviale possible.

Je profite de ces quelques lignes pour saluer tous nos nouveaux habitants, 24 foyers en 2022, nos nouveaux commerçants, artisans, professionnels de santé et tout particulièrement la nouvelle médecin généraliste Mme Sonia BARITEAU qui nous a fait un beau cadeau de Noël en s'installant le 24 décembre sur notre Commune.

Belle année 2023

Prenez soin de vous et prenez soin des autres.

Votre Maire, Didier Cosset

AU SOMMAIRE

- Le mot du maire
- Les travaux
- Infos municipales
- Associations



AGENDA

11 février

loto du foot à St Hilaire de Villefranche

4 mars

Repas dansant des aînés ruraux à 12 h

5 avril

Cirque place du champ de foire

8 mai

*Commémoration du 8 mai 1945
Bourse à l'enfance organisée par l'APE à Bercloux*

Journée Citoyenne

juin

Au fil de l'eau

14 juillet

*kermesse de l'école
Défilé du 14 juillet*

août

Moto cross

septembre

frairie les 1, 2 et 3

novembre

*Dictée de la Bibliothèque
Simone Veil*

Entrecôte des Pompiers

Commémoration de toutes les guerres (11 nov)

3 Décembre

Marché de Noël

9 Décembre

Repas des aînés ruraux à 12 h



les infos locales

MAIRIE :

Tél. : 05.46.95.97.03

e-mail : secretariat@brizambourg.fr

HORAIRES D'OUVERTURE :

Lundi : de 9 h à 12 h
Mardi : de 15 h à 18 h 30
Jeudi : de 14 h à 17 h
Vendredi : de 9 h à 12 h

PERMANENCES DES ELUS :

Didier COSSET

Maire :

les mardi de 15 h à 18 h 30
les lundis et vendredis de 10h à 12h

Marilyne BAILLARGUET

1ere Adjointe :

les jeudis de 14h00 à 17h00

Jean-Jacques MENAGER

2 eme Adjoint :

les lundis de 09h00 à 12h00

Loëtitia PELLIER

3 eme Adjointe :

les vendredis de 09h00 à 12h00

GARDERIE :

La garderie, au groupe scolaire, fonctionne comme suit :

- Horaires :

- Tarif :

* le matin : de 7h00 à 8h20

0,95€ de l'heure, payable par demi-heure

* le soir : de 16h30 à 19h15

CANTINE SCOLAIRE :

Le prix du repas est fixé à : 2,75€ (maternelle), 3,03€ (primaire)

LOCATION DE LA SALLE DES FETES :

Période estivale du 16/04 au 14/10

Tarifs pour les associations et particuliers résidents de la commune :

- 2 fois par an, GRACIEUSEMENT, pour les associations de la commune puis 3e mise à disposition au tarif de 100€.
- 1 fois par an, AU TARIF DE 100 EUROS, pour les résidents de la commune, puis 180 euros à partir de la 2ème fois.

Tarifs pour les associations et particuliers non-résidents de la commune :

Repas, banquet, bal : 210 euros

Période hivernale du 15/10 au 15/04

Tarifs pour les associations et particuliers résidents de la commune :

- 2 fois par an, GRACIEUSEMENT, pour les associations de la commune puis 3e mise à disposition au tarif de 130€.
- 1 fois par an, AU TARIF DE 130 EUROS, pour les résidents de la commune, puis 210 euros à partir de la 2ème fois.

Tarifs pour les associations et particuliers non-résidents de la commune :

Repas, banquet, bal : 240 euros

GAZ DE FRANCE :

La Commune de Brizambourg étant traversée par des canalisations GDF, il est important, avant tous travaux agricoles et de terrassement, de se renseigner en Mairie.

EN MAIRIE

Inscriptions scolaires

Lieu : Se présenter à la Mairie

Pièces à fournir : Livret de famille et justificatif de domicile

Inscription sur la liste électorale

Quand : Il est possible de s'inscrire toute l'année.

Lors d'une année d'élections, il faut accomplir cette démarche au moins 6 semaines avant le 1er tour.

Lieu : Mairie du domicile.

Formalités : être Français et avoir 18 ans au moins la veille du scrutin

Documents à fournir :

- carte nationale d'identité,
- justificatif de domicile.
- formulaire d'inscription (cerfa n° 12669*02) à retirer en mairie ou sur le site internet de Brizambourg

À noter : Les français qui atteignent l'âge de 18 ans sont inscrits automatiquement sur les listes électorales s'ils ont bien accompli les formalités de recensement à 16 ans.

Les ressortissants de l'Union Européenne peuvent s'inscrire sur la liste électorale complémentaire pour les élections municipales et les élections européennes.

Déclaration de naissance

Lieu : Mairie du lieu de naissance.

Formalités : Dans les trois jours suivants la naissance, Présentation du livret de famille et du certificat établi par le docteur ou la sage-femme.

A noter : * La loi n° 2002-304 du 04 mars 2002 modifiée relative au nom de famille permet, entre autres, aux parents, d'attribuer à leur premier enfant dont le double lien de filiation est établi au plus tard lors de la déclaration de naissance ou simultanément après celle-ci, soit le nom du père, soit le nom de la mère, soit leurs deux noms accolés dans l'ordre choisi par eux.

Déclaration de décès

Lieu : Mairie du lieu de décès, dans un délai de 24 heures.

Pièces à fournir :

- Certificat du médecin,
- Livret de famille.

Extrait de naissance, de mariage, de décès

Lieu : Mairie ou l'acte à été enregistré, Service Central de l'Etat Civil 11 rue de la Maison Blanche 44941 NANTES CEDEX 09 (pour les Français nés à l'étranger)

Acte de décès : délivré au lieu du décès et au lieu du dernier domicile.

Renseignements à fournir :

- Nom et prénom, nom de jeune fille s'il y a lieu,
- Date de naissance, de mariage ou de décès, et lieu.

Coût : Gratuit (enveloppe timbrée à votre adresse).

HORS MAIRIE

Carte Nationale d'Identité et passeport

Les demandes de Cartes nationales d'identité et de passeports ne sont plus reçues à la Mairie de Brizambourg. Vous pouvez vous adresser aux mairies de Matha et Saint-Jean d'Angély par exemple.

Pour toutes demandes de renseignements, vous pouvez contacter le secrétariat.

Carte Grise

Il n'est dorénavant plus nécessaire de se déplacer en préfecture ou sous-préfecture pour effectuer les démarches d'immatriculation d'un véhicule.

Un site est dédié à ces démarches : <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

Permis de Conduire

Il n'est plus nécessaire de se déplacer en préfecture ou sous-préfecture pour effectuer les demandes de fabrication de permis de conduire.

Un site est dédié à ces démarches : <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Extrait de casier judiciaire

Les demandes doivent être faites sur un serveur internet.

Toute demande d'habilitation doit être adressée :

Soit par courriel à cjn2@justice.gouv.fr

Soit par fax au 02 40 49 73 30

Soit par courrier postal : Casier judiciaire national - Internet B2 - 44317 NANTES CEDEX 3

Coût : Gratuit.

En cas de difficultés, n'hésitez pas à vous faire accompagner pour vos démarches par un établissement France Services

RECENSEMENT MILITAIRE

Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser. Son recensement citoyen fait, il reçoit une attestation de recensement.

Il est obligatoire de faire le recensement citoyen.

Il permet d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Fournir un justificatif concernant le recensement ou la JDC est obligatoire pour s'inscrire, jusqu'à l'âge de 25 ans, aux examens (BEP, Bac, permis de conduire...) ou concours administratifs organisés par l'administration française :

- avant 18 ans, il faut présenter une attestation de recensement pour vous inscrire à un examen (BEP, Bac) ou un concours administratif

- à partir de 18 ans, il faut présenter un certificat de JDC pour s'inscrire un examen (BEP, Bac...), à un concours administratif ou à l'examen du permis de conduire en France.

Le recensement permet à l'administration de vous **inscrire automatiquement sur les listes électorales à 18 ans**. Vous pourrez alors voter dès l'âge de 18 ans, sans faire d'autres démarches.

La démarche :

Venir en mairie dès la date des 16 ans (jusqu'à la fin du 3ème mois qui suit) avec les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille à jour
- Justificatif de domicile

Bien préparer ton recensement

EN 5 ETAPES

ETAPE 1 Dès tes 16 ans, rends-toi en mairie accompagné de ton ou tes responsables légaux

ETAPE 2 Apporte ta carte d'identité ainsi que ton livret de famille

ETAPE 3 Donne un maximum d'informations à l'agent de mairie et obligatoirement un numéro de téléphone ainsi qu'une adresse e-mail

ETAPE 4 L'agent de mairie te remet le certificat de recensement que tu devras conserver très précieusement jusqu'à tes 18 ans (la mairie n'en délivre pas d'autres exemplaires)

ETAPE 5 Félicitation ! Tu as réussi la seconde étape du parcours citoyen. Prochaine étape : La JDC à partir de 17 ans

ATTENTION

Le certificat de recensement est le seul justificatif que l'on peut te demander jusqu'à 18 ans, pour une inscription aux examens de l'Education Nationale (Baccalauréat / Brevet professionnel ...)

En cas de perte du certificat de recensement, contacte le Centre du Service National et de la Jeunesse (CSNJ) le plus proche de chez toi, en donnant ton nom, ta date et ton lieu de naissance ainsi que la date de ton recensement.

Dans les 4 mois après ton recensement, inscris-toi sur MAJDC.fr dès que tu reçois un mail t'en informant, en utilisant l'adresse e-mail que tu as donnée au moment du recensement.

Pour une inscription au permis de conduire, à partir de tes 17 ans, contacte le CSNJ le plus proche de chez toi, il pourra te donner une attestation provisoire qui permettra à ton auto école de valider ton dossier.

Centre du Service National et de la Jeunesse de Poitiers
Quartier Aboville
7 Bd du Colonel Barthel
BP 90647
86000 POITIERS
csnj-poitiers.trait.fct@intra.def.gouv.fr 09 70 84 51 51

L'année 2022 a vu naître 8 bébés, s'unir 2 couples et décéder 9 Brizambourgeois.

Les informations ci-dessous vous sont communiquées avec l'autorisation des familles

NAISSANCES

MOREAU Sacha

né le 05 janvier 2022

NORMAND Mathias

né le 05 mars 2022

PREVAUTEL Tom

né le 16 juin 2022

GRENON Ewen

né le 26 juin 2022

MARIAGES

LOUDIN Tamara et NEYRAT Florian
mariés le 27 mai 2022

SAUQUET Elise et COSSET Tom
mariés le 01 Octobre 2022

DÉCÈS

BLANCHET Aristide
décédé le 11 mars 2022

SEGUIN Jean-Pierre
décédé le 16 septembre 2022

BARILLOT Michelle
décédée le 06 novembre 2022

DEGEANS Marie-Annick
décédée le 11 décembre 2022

SERVICES DE LA PETITE ENFANCE SUR BRIZAMBOURG

Mme ANDRLIK Lisiane
11 rue Perrogon
17770 BRIZAMBOURG
07.57.50.29.53

Mme DERNET Valérie
6 rue du Puits
Chez Poupelain
17770 BRIZAMBOURG
06.85.06.39.42

**Maison des Assistantes Maternelles
(MAM)**
Impasse de La Poste
17770 BRIZAMBOURG
06.50.63.61.66

GARDERIE MUNICIPALE

*située au coeur
du groupe scolaire*

Horaires et tarifs :
renseignements à la mairie



LES TRAVAUX RÉALISÉS EN 2022



Nous avons rénové l'ancienne Poste pour y loger au départ 3 associations et créer une salle de réunion... qui est devenue notre nouvelle bibliothèque Municipale. Il ne reste plus que la peinture extérieure à réaliser.

Nous avons acheté une parcelle de terrain qui touche le groupe scolaire. Nous prévoyons d'y construire une classe dans les années à venir.

Nous avons mis aux normes PMR (Personne à Mobilité Réduite) la Salle des Fêtes. Nous avons également changé toutes les lampes en LED pour économiser l'énergie. Le département nous a subventionnés à 50%. Les travaux sont finis.



Pour la sécurité de tous, mise en place de deux **plateaux ralentisseur** sur la traversée du bourg. Financé à 66% par le Département.

2022 a vu Le commencement du programme « réserves incendie ». En effet 5 citernes ont été installées. L'état et le département nous aident.

Nous avons changé la porte d'entrée, réparé le clocher et réalisé la réfection des plâtreries de **l'Eglise**. Pas de subvention.



Nous avons terminé la **restructuration du cimetière**, c'était la dernière tranche pour un budget de 112 000€TTC non subventionnable. Il nous reste à faire des petits travaux qui seront réalisés avec notre Equipe.

Nous avons isolé le **Préau de la Maternelle et changé toutes les ouvertures**. C'est fini et le département nous a aidé à hauteur de 50%.

Nous avons rénové le préau d'entrée du cimetière coté départementale.



Nous avons sécurisé l'accès de la 6ème classe pour une grille.

LES TRAVAUX EN COURS OU À VENIR

PROJETS VOTES EN CONSEIL MUNICIPAL EN 2021 OU 2022

- Nous allons construire notre **Maison de Santé** de 350m² avec 7 cabinets déjà tous réservés. Le budget prévu aujourd'hui est de 850 000€ HT subventionné à environ 70% par l'Etat, la Région et le Département. L'architecte est Mme Lambert de Burie qui a déjà réalisé les commerces de la Zone de la Clé des Vignes



- Différents **travaux de voirie** : chez Braud, et Maisonneuve (budget 2021), place du Puits Chevalier (budget 2022), l'entreprise n'est toujours pas venue malgré les nombreuses relances. Nous allons certainement être obligés de refaire une consultation d'entreprises.

- Pour la sécurité de tous, réfection de la voirie, **finition des trottoirs et enfouissement des réseaux Chez Petit Bois**. Subventionnable par le Département

- **Fin du débernage** sur le bord des routes communales le nécessitant.

- Pour économiser l'électricité, passage de toutes les lampes des candélabres de la Commune (Bourg et Villages) **en LED**. Soit 255 lampes un budget de 20000€ subventionné à 50%

- Création de « **l'aire de covoiturage de Trudon** » financée à 100% par le Conseil Départemental. Budget 84000€TTC



Plan des travaux



Implantation de l'aire de Brizambourg «Aire de Trudon»

QUELLES DÉMARCHES POUR VOS TRAVAUX?

Extension de votre maison, réalisation d'une clôture, pose d'une fenêtre de toit ou encore ravalement de façade... Tous ces travaux ne nécessitent pas les mêmes formalités. Il est important de bien s'informer auprès du service Urbanisme des règles en vigueur et de demander les autorisations nécessaires avant de commencer votre chantier (informations non exhaustives).

QUELLES AUTORISATIONS DEMANDER?



*Sauf périmètre de monuments historiques
 **Sauf hors zone urbanisée (Use rapprocher du service urbanisme)

COMMENT FAIRE VOTRE DEMANDE?

- 1. SE RENSEIGNER SUR LES RÈGLES D'URBANISME APPLICABLES SUR LE TERRAIN**
 - Auprès du service Urbanisme de la commune
 - Sur le site internet de la commune ou de la Communauté de communes
 - Sur le site Géoportail de l'Urbanisme (<https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/>)
- 2. RETIRER OU TÉLÉCHARGER LE DOSSIER**
 - Au service Urbanisme de la commune
 - Sur le site Service Public (<https://www.service-public.fr/>)
- 3. DÉPOSER LE DOSSIER RENSEIGNÉ**

En mains propres ou par courrier au service Urbanisme de la commune
- 4. INSTRUCTION DE VOTRE DEMANDE**

Par le service Urbanisme de la commune, ou le service Urbanisme mutualisé de la Communauté de communes selon le projet, instruit au regard du code de l'Urbanisme et du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal en vigueur
- 5. RÉPONSE**

A compter de la réception du dossier complet, le délai d'instruction est de 1 mois pour une déclaration préalable ou un certificat d'urbanisme informatif, 2 mois pour un certificat d'urbanisme opérationnel, un permis de construire maison individuelle ou un permis de démolir et 3 mois pour un permis d'aménager ou tout autre permis de construire.
 Ces délais peuvent être majorés ou prolongés selon la nécessité de consultation de services extérieurs (ABF, SDIS, etc.).
- 6. AFFICHER L'AUTORISATION DE TRAVAUX**

Sur le terrain, de façon visible pendant une période continue de 2 mois minimum, et durant toute la durée du chantier. Le délai de recours des tiers court à compter du 1^{er} jour d'affichage

Récolte 2022 : Commune de BRIZAMBOURG

Exploitations avec son siège sur votre commune :

Nombre =13

Evolution 2022 vs 2021 = + 1 exploitation

Superficie plantée moyenne (ensemble des cépages) par exploitation = 29,72 ha

Evolution 2022 vs 2021 = - 0,70 ha

Vignes sur votre commune :

Nombre d'exploitations concernées = 49

Superficie plantée (ensemble des cépages) = 425 ha

Superficie en production (ensemble des cépages) = 407 ha

- Dont 401 ha en cépages aptes à produire du Cognac (381 ha affectés au Cognac)
- Dont 1 ha en cépages blancs non aptes à produire du Cognac
- Dont 5 ha en cépages rouges

Récolte (ensemble des cépages) = 52 333 hl Vol

- Dont 52 067 hl Vol en cépages aptes à produire du Cognac
- Dont 0 hl Vol en cépages blancs non aptes à produire du Cognac
- Dont 266 hl Vol volume en cépages rouges

Détail de la récolte par produit (ensemble des cépages)

- Cognac 51 807 hl Vol
- Pineau 258 hl Vol
- Vins de Pays 84 hl Vol
- Autres débouchés 184 hl Vol

Détail sur la récolte COGNAC

- Degré d'alcool moyen = 10,20 %/vol (Données régionales = 10,51 %/vol)
- Rendement moyen en volume = 135,82 hl vol/ha (Données régionales = 122,42 hl vol/ha)
- Rendement moyen en alcool pur = 13,86 hl AP/ha (Données régionales = 12,86 hl vol/ha)

Positionnement de votre commune au sein de la Région
Délimitée Cognac

- N° 64 au niveau de la superficie plantée sur 500 communes
- N° 54 au niveau de la récolte sur 500 communes



La vie de la commune

Adresse, téléphone(s) et courriel :

4, allée des tilleuls
17 770 Brizambourg
05.46.95.93.88 (+ répondeur)
07.63.78.17.17 (SMS uniquement)
ce.0170244y@ac-poitiers.fr

Directeur : M Caudard Guénaël
(Décharge de direction le mardi et certains lundis)



GRUPE SCOLAIRE YVES BRAY

L'organisation de l'école :

Notre école a connu cette année une augmentation sensible de son effectif, qui approche aujourd'hui les 140 élèves, de la petite section de maternelle jusqu'au CM2. La Direction Académique de l'Education Nationale a donc octroyé l'ouverture du 6ème classe pour l'établissement depuis cette rentrée scolaire 2022-2023.

L'équipe a accueilli en septembre une nouvelle enseignante, Mme Jean Nathalie. Elle rejoint les enseignant-e-s déjà en poste : maîtresse(s) Laurence, Emilie, Marion et Florence, maître(s) Guénaël (directeur), Laurent (qui assure la classe de CE2-CM1 les jours de décharge de direction) et Guillaume (enseignant remplaçant rattaché à l'école).

Le corps enseignant est également complété par l'équipe du RASED (réseau d'aide) qui peut apporter une aide pédagogique ou comportementale si besoin au cours de la scolarité des élèves.

Deux enseignantes spécialisées (Mmes Calbris et Boutin) et une psychologue scolaire (Mme Bouvet) constituent ce réseau. Elles interviennent sur l'école en fonction des besoins signalés par les enseignants.

La semaine de classe est organisée sur quatre jours (pas de cours dispensés les mercredis).
-de 8h30 à 11h30 : cours du matin (La grille est ouverte à partir de 8h20)

-de 11h30 à 13h30 : pause méridienne
-de 13h30 à 16h30 : cours de l'après-midi

Les temps périscolaires :

Pendant les temps périscolaires (garderie du matin et du soir, pause méridienne), les enfants sont sous la responsabilité de la municipalité. Ils sont pris en charge par les personnels municipaux (Martine, Lydia, Marie-Christine, Mélanie et Claudie) et de restauration scolaire (Marie-Claude et Lionel), qui travaillent en collaboration avec l'équipe enseignante

Les différents projets :

Pour cette année scolaire, les enseignants ont choisi de travailler sur les projets suivants :
-classe de PS-MS : les animaux
-classes de MS-GS & CP : le projet « Faisons classe dehors » se déroule chaque vendredi
-classe de CE : une thématique sur le handicap et un projet « Permis piéton » pour les CE2, en collaboration avec la brigade de gendarmerie de Burie
-pour les deux classes de CM : deux projets sur le thème de l'eau (CE2-CM1 : Mon Territoire au Fil de l'Eau, classe de CM1-CM2 : le Sel)

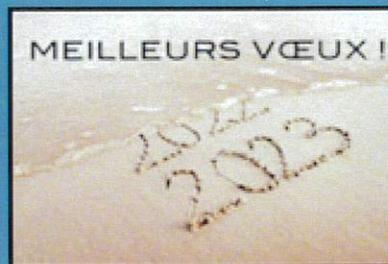
Inscriptions :

=>Les enfants nés en 2020 seront accueillis à la rentrée de septembre 2023. Les familles concernées peuvent prendre contact avec la mairie ou le directeur dès la période de mars-avril pour pouvoir préparer l'inscription de leur enfant.



La vie de la commune

Pour cette nouvelle année, on ne change pas une méthode éprouvée : toutes les prestations de votre bibliothèque sont gratuites !



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE SIMONE VEIL

Votre bibliothèque s'est enrichie de nouveautés de la dernière rentrée littéraire (octobre 2022) qui attendent les adultes ainsi qu'un renouvellement des ouvrages pour les petits et de récentes bandes dessinées pour les jeunes.

L'atelier des bébés lecteurs animé par Nadine (renseignements 06 89 39 71 74) un vendredi matin par mois est fort apprécié ; il est destiné aux enfants de 3 mois à 3 ans accompagnés d'un(e) adulte.

L'atelier La muse Plume : « atelier d'écriture » est une bien ronflante locution pour un modeste atelier joyeux et ludique autour des mots de notre langue ; Il serait animé par Christine R (renseignements 06 09 60 66 30) si au moins quatre personnes s'inscrivent durablement. La prochaine date de rencontre serait le mardi 14 février à 18 h 30.

La réception des élèves du groupe scolaire a repris son rythme habituel... bref le déménagement impromptu est un lointain souvenir, tout est en place au mieux pour vous accueillir.

Le portage à domicile est possible sur demande.

Adhérent(e) de votre bibliothèque, vous avez accès au portail de la médiathèque départementale qui vous offre des centaines de publications et de tutoriels en tout genre, il vous suffit de vous inscrire ici : <https://md17.charente-maritime.fr/index.php> pour accéder à la rubrique « clics en bib ».

Heures d'ouverture :

Le mardi de 15 h 30 à 19 h
Le mercredi de 10 h à 12 h
Le vendredi de 15 h 30 à 19 h
Le dernier samedi du mois de 10 h à 12 h

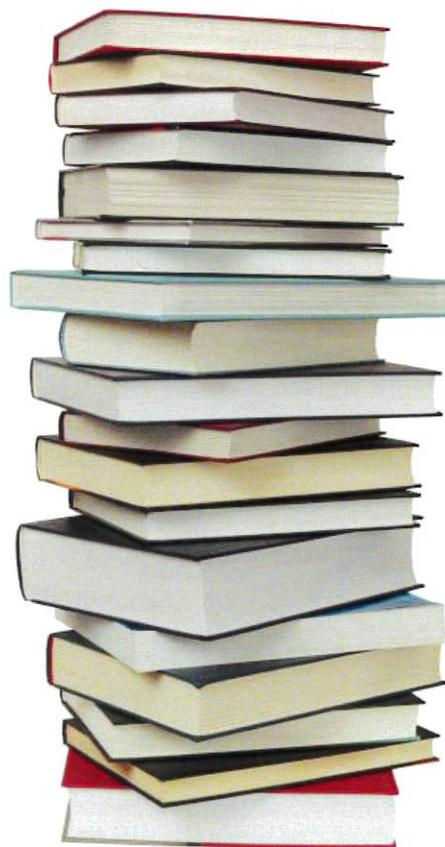
Fermeture les jours fériés et pendant les vacances scolaires sauf en juillet

Et si vous avez envie de connaître le cheminement d'un livre jusqu'aux étagères de votre bibliothèque, vous pouvez aller visionner cette vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=v7ZjJ65QxWw> concoctée par Olivier, notre bénévole intermittent.

Le livre est synonyme d'information, d'évasion, de rêve, de tas d'émotion alors pourquoi s'en priver !

Michèle, Christine K, Stéphanie, Nadine, Christine B, Françoise, Christine R vous attendent avec le sourire pour vous proposer des lectures, commander à la MD17 s'ils sont disponibles, des ouvrages qui ne sont pas en stock, etc. Près de 3 600 livres vous attendent.

A bientôt !



La vie de la commune

CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE BRIZAMBOURG

Dans une société de plus en plus individualiste, rugueuse et consommatrice de secours, je voudrais remercier les Sapeurs-Pompiers du Centre de Secours de Brizambourg pour leurs engagements quotidiens, à assurer des astreintes, des gardes postés, des manœuvres, des formations et des renforts extra départementaux tels que ceux que nous avons connu au cours de l'année 2022 pour les feux de forêt en gironde, ou cinq sapeurs- pompiers du Centre de Secours de Brizambourg ont répondu présent.

Adj/Chef Jean François Trochut

S/c Laurent Guérineau

Cap Donovan Crépeau

Sapeur Emmanuel David et Aymeric Berrocal

MERCI A VOUS.

Je suis fier de commander ce Centre de Secours de 15 sapeurs-pompiers volontaires, composé de 13 personnels masculin et deux personnels féminin qui s'investissent 24h sur 24 sans relâche et avec détermination pour porter secours.

C'est avec plaisir que nous voyons renforcer nos rangs avec l'engagement de trois nouvelles recrues à la suite des portes ouvertes réalisées au mois de septembre. Bienvenue à LARA, LENNY et OCEANE.

Pour ce qui concerne l'activité du centre de secours, nous avons réalisé du 01/01/2022 au 31/12/2022 un total de 311 interventions sur un total de 47 communes qui se répartissent en 196 inter Secours à personnes, 59 Incendies, 32 Accidents de la circulation et 24 inter diverses.

Le centre de secours est doté à ce jour de :
1 VL pour toutes interventions de premiers secours et accidents de la voies public.
1 VTU pour les interventions diverses et balisage
1 VL Chef de groupe
Et un engin incendie type CCRM que le centre à perçu au cours de l'année 2022

Félicitations à l'Adjudant/Chef Jean François Trochut et au Sergent Dimitri Quantin pour

l'obtention de la formation d'accompagnateur de proximité.

Le Caporal Donovan Crépeau a reçu le grade de Sergent.

Le S/C Laurent Guérineau a reçu la médaille d'honneur avec rosette pour service rendu et l'A/C Jean François Trochut a reçu la médaille d'honneur échelon OR pour 30 ans de service. Félicitation à vous deux.

Je remercie l'amicale présidé par Donovan Crépeau pour l'organisation de toutes les manifestations réalisées tout au long de l'année.

En remerciant toute la population pour leur accueil chaleureux lors de notre passage pour les calendriers.

Permettez-moi de vous souhaiter une très belle année 2023.

Lieutenant XAVIER BARON



COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes de Brizambourg vous souhaite une bonne et heureuse année 2023 et vous présente tous ses vœux ;

Comme toutes les associations de Brizambourg, nous avons organisé deux manifestations pendant l'année 2022. La première était comme tous les ans la frairie du 2 au 4 septembre : une soirée moules frites et un karaoké le vendredi. Une exposition de voitures anciennes le samedi après-midi et une brocante le dimanche.

Pour la première fois, nous avons organisé un loto le 5 novembre qui a attiré 180 joueurs environ et a fait une multitude d'heureux gagnants.

Nous espérons vous retrouver toujours plus nombreux en 2023 avec plus de manifestations.

Notre assemblée générale se tiendra le 3 février 2023 à 20 h à la salle des fêtes.

Le Comité des fêtes



L'Association des Parents d'Elèves « Les Gamins d'Abord »

L'association des Parents d'élèves « Les Gamins d'Abord » est une association qui permet de créer un lien entre les enseignants et les parents d'élèves, organise des animations et manifestations aux cotés de celles organisées par les enseignants ou la Mairie.

Elle reverse les bénéfices des manifestations à la coopérative scolaire afin d'aider les enseignants à concrétiser des projets scolaires ou acheter des fournitures scolaires, finance directement des projets ou encore offre des ouvrages aux enfants de l'école. **L'année dernière, l'APE a financé l'achat de livre pour tous les enfants scolarisés à l'école Yves Bray. Ils ont été remis par le Père Noël lors de sa venue au goûter de Noël du 12 décembre 2022.**

Le 04 décembre 2022, l'APE s'est associée à la municipalité et a organisé les animations du marché de Noël avec l'aide du Comité des fêtes et des bénévoles de la bibliothèque.

Tous les bénévoles de l'APE remercient chaleureusement les bénévoles du Comité des fêtes et de la bibliothèque municipale. Tous ont contribué à la réussite de cette journée !

Le 16 décembre 2022, nous avons accueilli les clowns Toby et Stabylo pour une représentation haute en couleur !

Chaque membre s'investit à la hauteur de sa disponibilité (ponctuellement lors des manifestations, ou en proposant une idée, ou en participant aux réunions, ou en s'engageant dans le bureau...).



Une roulotte pour deux - déc 22

Chacun fait comme il peut et comme il veut. Toutes les bonnes volontés sont bonnes à prendre.

N'hésitez pas à nous rejoindre !

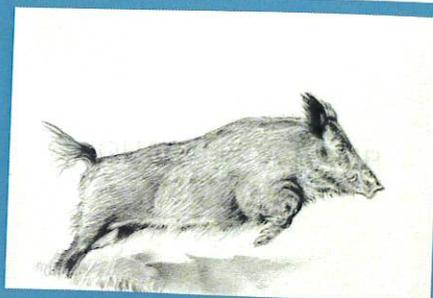
Calendriers des manifestations 2023 : A vos agendas !

- **14 mai 2023** : Bourse à l'enfance à la salle des fêtes de Bercloux.
- **1er juillet 2023** : Kermesse de l'école.

Parallèlement à ces manifestations, nous organiserons une tombola chocolat au printemps.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter la Présidente : Yasmine BRUAND au 06 82 31 80 46.

Les associations



Mr BAUDRIT Thomas
212 AV DE COGNAC
17770 Brizambourg



ACCA BRIZAMBOURG

Cette année l'ACCA de Brizambourg a délivré 85 cartes de membres au total.

Lors des attributions de bracelets grands gibiers, 85 chevreuils nous ont été imposés, dont 76 ont été réalisés pour le moment, 22 ont été prélevés à l'approche cet été.

Pour ce qui est des sangliers, 20 sangliers nous ont été attribués dont 4 sangliers de moins de 20 kg.

Au cours de cette saison 700

oiseaux ont été lâchés sur le territoire.

Notre assemblée générale a eu lieu le 10 juin 2022, 32 personnes étaient présentes.

Début novembre une chasse à courre aux sangliers s'est déroulée sur Brizambourg, Et fin novembre une autre chasse à courre aux chevreuils.

Des battues administratives ont eu lieu pour réguler la population de renards. 16 ont été prélevés lors de ces

battues. Nous sommes de plus en plus contactés pour des soucis de dégâts sur poulaillers causés par des renards. D'autres battues sont prévues pour pallier les dégâts.

Attention une grosse quantité des renards prélevés sont porteur de la galle qui se transmet très facilement aux animaux domestiques.

Le bureau de l'ACCA vous souhaite leurs meilleurs vœux pour l'année 2023.

UMB 2022

Le mot du président

Notre association est la plus ancienne de la commune puisqu'elle date de 1879. Elle a eu un parcours difficile au moment des deux guerres, ce qui ne l'empêchait pas de remporter des 1ers prix d'honneur aux concours. Le nombre de médailles accrochées à la bannière en témoigne.

Les années passent et les hommes aussi : En octobre nous avons accompagné l'un des nôtres pour son dernier voyage ; il s'agit d'André JAGUENAUD professeur et chef.

D'une cinquantaine de sociétaires, nous comptons actuellement une douzaine d'éléments d'Ecoyeux, Villars les Bois, Authon-Ebéon, Courcerac et aussi

grâce à la présence de jeunes sympathisants venus de Rouillac et au-delà d'Angoulême qui n'hésitent pas à nous rejoindre sur les rangs malgré la distance. Les plus anciens venant de Matha, Saint Jean d'Angély... etc ont cessé l'activité.

Malgré cela, nous nous efforçons d'assurer le service aux cérémonies officielles dans huit communes (FNACA, 8 mai, 14 juillet, 11 novembre). Nous remercions celles qui nous soutiennent et particulièrement Brizambourg qui met une salle à notre disposition pour le matériel et quelques répétitions. Nous ne faisons pas de grande musique comme autrefois : plus de concerts ni de cavalcades seulement des défilés, des

retraites aux flambeaux et frairies.

Avec cet effectif dispersé il a été difficile de trouver une date sur le calendrier pour honorer Sainte Cécile. C'est reporté en février.

N.B : Ceux qui ont acheté le livre sur Brizambourg ont pu voir le parcours de notre société.

Musicalement vôtre
BONNE ANNEE





LE LIEN D'AMITIÉ B.B.E. «Brizambourg - Bercloux - Ecoyeux»



En ce début d'année 2023 nous vous souhaitons à tous nos Meilleurs Vœux de Bonheur, Joie et parfaite santé en priorité afin de réaliser tous vos projets.

Depuis le 8 avril 2022, la commune nous a confié un nouveau local situé au 3, rue du Puits Chevalier - 17770 Brizambourg « face aux hangars des Pompiers »

En 2022 nous avons organisé trois repas dansants : le samedi 12 mars à Ecoyeux, le 25 juin à Brizambourg et le 10 décembre à Brizambourg.



Le dimanche 22 mai une sortie à Saumur avec la visite d'une champignonnière suivi d'un Repas au restaurant troglodyte. L'après-midi au Grand Gala du Cadre Noir, une journée Complète, appréciée de tous avec 47 participants, en plus le beau temps était avec nous. **En 2023** le Club n'organisera pas de sortie car il est trop difficile pour un petit Club de Remplir un bus, c'est l'Interclubs qui prend le relais, donc se reporter au programme de L'Interclubs.

Tous les lundis après-midi, le Club est ouvert pour des rencontres belotes, jeux ou autres Afin de passer un après-midi agréable, quelquefois le vendredi car quelques adhérentes sont Prises le lundi pour d'autres activités. Vers 16 H 15 nous servons un petit goûter pour 1 € seulement.

Être Adhérents : avoir une carte au prix de 13 € en 2023 (dont seulement 6 € reste au Club et les 7 € sont reversés à Générations Mouvement Départementale pour l'assurance) Permet de nous rejoindre pour les rencontres hebdomadaires du Club et d'aller aux sorties Et voyages que l'Interclubs organise. Pour les repas du Club ils sont publics les ami(e)s et connaissances peuvent se joindre à Nous.

Manifestations 2023 :

Vendredi 13 janvier : Assemblée Générale à 14 H 15 au Club BBE à Brizambourg -

Samedi 4 mars : repas dansant à 12 H à Brizambourg avec Jean-Marie Guillot -

Samedi 24 juin : repas dansant à 12 H à Ecoyeux avec Jean-Pierre et Mary -

Samedi 9 décembre : repas dansant à 12 H à Brizambourg avec Jean-Pierre et Mary -

Le Président et le Bureau

Tél. 05 46 95 95 81
Mail. ajc.damon@orange.fr

Inscriptions :

Responsable des équipes jeunes :
TAUNAY Miguel : 06 45 98 35 96

Responsable des équipes Séniors & Vétérans :
CANOT Samuel : 06 59 40 91 87

Responsables des équipes féminines :
LAROCHÉ Olivier : 06 09 78 15 98

Administratif :

Secrétariat : TROCHUT Fabrice : 06 85 94 54 63

Trésorerie : GAY Edwige : 06 01 28 45 11

Présidents : DIEUMEGARD Jean Luc : 06 75 68 24 64
COUPRIE Bruno : 06 59 67 79 70

Bonjour à tous,

Tout d'abord, au nom de notre club, nous vous souhaitons une excellente année 2023. Bien sûr, si le sport ou l'envie de participer aux associations locales font partie de vos résolutions pour cette nouvelle année, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Nous tenons également à remercier tous ceux qui se sont investis en 2022 :

Les dirigeants ainsi que les parents et bénévoles qui nous ont permis de faire fonctionner le club (+ de 200 licences) et d'accueillir les jeunes, garçons et filles, à partir de 5 ans ;

Les 52 partenaires pour leur soutien qui est vital pour l'ESB (calendrier, maillot, panneau publicitaire, boutique, ...), et bien sûr nos municipalités sans lesquelles rien ne serait possible ;

Et enfin, tous ceux qui nous ont aidé dans l'organisation des nombreuses animations et manifestations, indispensables pour notre club.

Pour ce début 2023, après les animations de fin d'année (repas de Noël, goûter des enfants, calendriers, soirée raclette, ...), nous vous donnons rendez-vous pour le **loto du 11 Février 2023** qui aura lieu cette année à la salle des fêtes de Saint Hilaire de Villefranche.

Bonne année à tous.

Les associations

PAROISSE SAINT HILAIRE - BURIE

Le territoire de la paroisse est toujours aussi grand : il va d'au-delà de Burie à Juicq. De par sa place centrale, les paroissiens se retrouvent de plus en plus à l'église de Brizambourg. Accueillante et bien entretenue, elle est destinée à servir souvent.

Le Curé de la paroisse est le Père Benoît. Venu de Chine, il s'est très bien adapté à notre culture saintongeaise.

De jeunes couples ont rejoint l'animation pastorale et organisent de belles célébrations pour les grandes fêtes religieuses.

Veillée et messe de Noël 2022

A la Maison paroissiale de St Hilaire, au cours de l'année scolaire,

- Les petits de 4 à 7 ans peuvent rejoindre l'Eveil à la foi (4 ou 5 séances ludiques dans l'année) Responsable : Mme Lacou 06 23 90 09 83

- Les plus grands de 7 à 10 ou 11 ans peuvent participer au catéchisme (1 séance tous les 15 jours, le mardi à 18h). Ces deux activités sont animées par des mères de famille et des grand-mères. Responsable : Mme Bizot 06 78 21 11 86

- Pour les adultes, une lecture de la Bible est proposée (1h30 toutes les 3 semaines). Aucune formation n'est nécessaire. Responsable : Mme Bizot 06 78 21 11 86

Pour les baptêmes, mariages et obsèques, contactez le responsable :

- **Baptême** : Dominique Lacou 05 46 9540 38

- **Mariage** : Père Benoît : 07 67 05 94 04

- **Obsèques** : Hélène Gandouin : 06 11 96 23 72

Sur place, à Brizambourg, Jacqueline Berger **05.46.95.98.75** se tient à la disposition de tous ceux qui souhaiteraient des renseignements complémentaires ou qui voudraient entrer dans l'église quand elle est fermée.

L'adresse internet de la paroisse est : paroisse.shv@gmail.com

Répondeur de la Maison paroissiale : **05 46 95 33 80**
Les lieux et **horaires des messes** sont affichées sur les portes des églises.

Si vous souhaitez bénéficier d'un **co-voiturage** pour les messes des samedis ou dimanches, appeler au 07 89 28 98 45.

Le jeudi de 10h à 12h une **permanence** est assurée à la Maison paroissiale de St Hilaire, rue des Ormeaux.

Le vendredi matin, entre 10h et 12h, « **Porte ouverte** » : **projets et vies partagés**. C'est une rencontre informelle qui permet de trouver des idées, de s'adapter, de se connaître et de passer un bon moment ensemble.



C'est par ces quelques lignes que l'amicale des sapeurs-pompiers de Brizambourg-Bercloux vous souhaite ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Suite à la reprise des manifestations, vous avez

répondu présents en nombres et nous vous remercions chaleureusement.

Cette année, nous vous avons partagé notre domaine et notre savoir-faire avec les portes ouvertes qui se sont déroulées au Centre De Secours. Mille merci à vous d'avoir participé à

cet évènement en nombre. Nos échanges avec vous et vos enfants nous ont fait chaud au cœur après ces années de pandémie.

Nous espérons vous voir nombreux lors de nos manifestations pour cette année 2023 qui vous seront communiquées lors de leurs créations via les réseaux sociaux ainsi que chez vos commerçants et la gazette.

Le Président
Crépeau Donovan

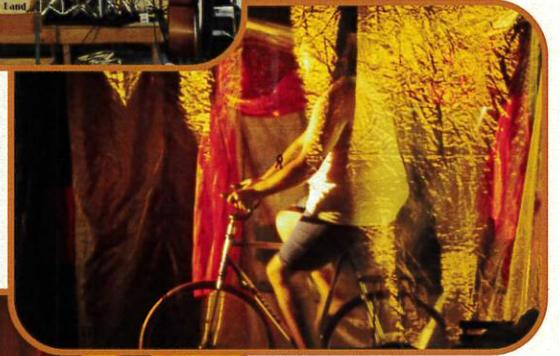
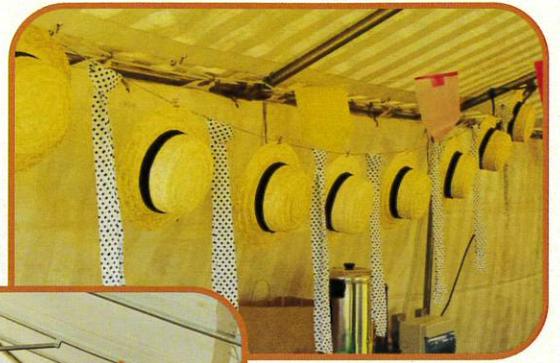
NOUVEAUX HORAIRES DES DÉCHETTERIES

DÉCHETTERIE	TOUTE L'ANNÉE					
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Annezay	FERMÉE	9h-12h30 14h-17h30	FERMÉE	9h-12h30	9h-12h30	9h-12h30
Aulnay de Saintonge	9h-12h30 14h-17h30	FERMÉE	9h-12h30 14h-17h30	9h-12h30 14h-17h30	9h-12h30 14h-17h30	9h-12h30 14h-17h30
Beauvais sur Matha	9h-12h30	FERMÉE	FERMÉE	9h-12h30	FERMÉE	14h-17h30
Bercloux	9h-12h30 14h-17h30	FERMÉE	9h-12h30 14h-17h30	9h-12h30 14h-17h30	9h-12h30 14h-17h30	9h-12h30 14h-17h30
Matha	9h-12h30 14h-17h30	9h-12h30 14h-17h30	9h-12h30 14h-17h30	9h-12h30 14h-17h30	9h-12h30 14h-17h30	9h-12h30 14h-17h30
Néré	FERMÉE	FERMÉE	FERMÉE	14h-17h30	FERMÉE	9h-12h30
St Jean d'Angély	9h-12h30 14h-17h30	9h-12h30 14h-17h30	9h-12h30 14h-17h30	9h-12h30 14h-17h30	9h-12h30 14h-17h30	9h-12h30 14h-17h30
St Savinien sur Charente	9h-12h30 14h-17h30	9h-12h30 14h-17h30	9h-12h30 14h-17h30	FERMÉE	9h-12h30 14h-17h30	9h-12h30 14h-17h30
Vergné	9h-12h30 14h-17h30	9h-12h30 14h-17h30	9h-12h30 14h-17h30	FERMÉE	9h-12h30 14h-17h30	9h-12h30 14h-17h30

→ Les déchetteries sont fermées les dimanches, jours fériés et exceptionnellement le 9 octobre 2023.

→ Cyclad se réserve le droit en fonction des vigilances météorologiques (ex : canicule) d'aménager les horaires d'ouverture.








Mon territoire
AU FIL DE L'EAU

BRIZAMBOURG

JUIN 2023

avec




Charente
nature


EPTB Charente
Etablissement Public Territorial de Bassin Charente



BALADE
AU FIL DE L'EAU

*échappées
Nature*

ESPACE NATUREL SENSIBLE
DE LA CHARENTE-MARITIME

Ce dispositif éducatif bénéficie du soutien financier de :



REPUBLIQUE
FRANCAISE

EAU
GRAND SUD-OUEST



REGION
Nouvelle-Aquitaine

Fondation
LEA NATURE
JARDIN BIO



la
Charente
Maritime

Mon territoire AU FIL DE L'EAU

DISPOSITIF ÉDUCATIF SUR L'EAU
À DESTINATION DU GRAND PUBLIC
ET DES SCOLAIRES

MTFE vise à préserver la qualité de la ressource et des milieux aquatiques, créer du lien entre les acteurs d'un même territoire, accompagner aux changements de pratiques.

Un dispositif éducatif sur l'eau... pourquoi ?

- Permettre une prise de conscience globale, par les acteurs du territoire, des enjeux liés à l'eau ;
- Sensibiliser les acteurs du territoire aux changements de pratiques en vue de restaurer et de préserver la qualité de l'eau et des milieux.



Qu'est-ce une ...

Balade au fil de l'eau ?

C'est un parcours libre, avec des escales animées par des partenaires locaux. Elle est accessible à tous : habitant.e.s, professionnel.le.s, élu.e.s du territoire ...

Objectifs : sensibiliser, recueillir les perceptions et susciter les interrogations sur l'eau.



Faire connaître la dynamique de l'eau sur le territoire

COMPRENDRE

ÉCHANGER

AGIR

Développer le lien entre la population et les acteurs de l'eau

Mettre en place des actions pour l'eau à différentes échelles (domicile, établissement scolaire, territoire)

Des animations au service des territoires : jetez-vous à l'eau !

LA CHARTE

- CONSTRUIRE ET PARTAGER** une connaissance sur la thématique de l'eau auprès de différents publics ;
- ASSURER** une vision globale, pluri-disciplinaire, intersectorielle et multi-acteurs de la question de l'eau ;
- PROPOSER** des animations respectueuses de la pluralité des points de vues, dans un esprit de bienveillance et non militant ;
- PRIVILÉGIER** des méthodes de pédagogie active, favorisant des rencontres conviviales, des approches ludiques et pratiques ;
- MOBILISER ET FÉDÉRER** les acteurs du territoire (scolaires, habitants et professionnels) par des échanges de savoirs et de savoir-faire ;
- FAVORISER** l'émergence d'actions partagées et réalisables sur le territoire dans le domaine de l'eau.



CONTACT POUR PLUS D'INFORMATION :
GRAINE Poitou-Charentes
contact@grainepc.org | 05 49 01 64 42
www.grainepc.org





CONSEILLER
NUMÉRIQUE
France
services



NOUVEAUTÉ 2022

Une aide numérique près de chez vous



Vals de Saintonge Communauté accompagne les habitants dans la transition numérique et met à disposition deux conseillers numériques dans les communes.

Ils vous accompagnent gratuitement



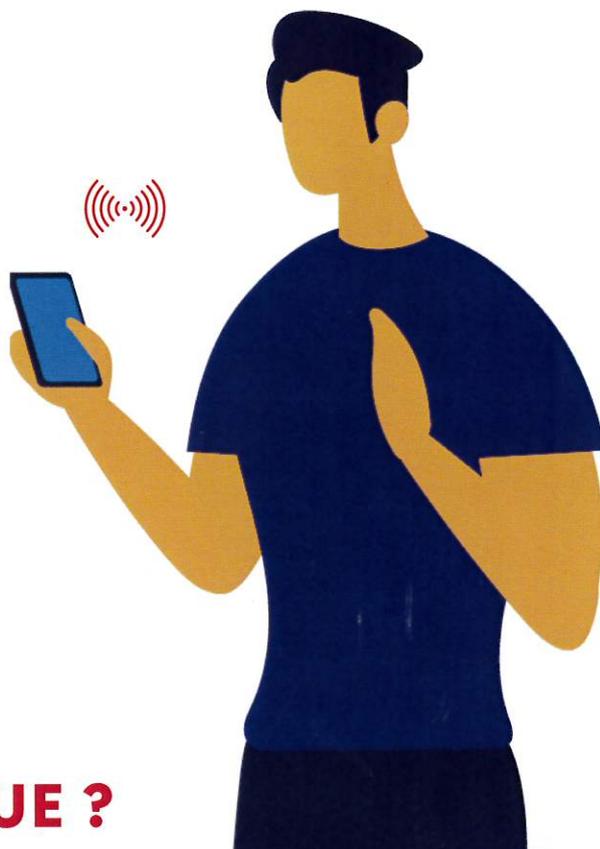
par
téléphone

ou



sur
rendez-vous

Les conseillers numériques sont itinérants sur le territoire, ils seront en capacité de vous proposer un lieu de rencontre au plus près de chez vous.



QU'EST-CE QU'UN CONSEILLER NUMÉRIQUE ?

Le conseiller numérique aide prioritairement l'utilisateur à :



Prendre en main un **équipement informatique** (ordinateur, smartphone, tablette, etc.)



Naviguer sur **internet**



Envoyer, recevoir, gérer ses **courriels**



Installer et utiliser des **applications** utiles sur son **smartphone**



Créer et gérer (stocker, ranger, partager) ses **contenus numériques**



Connaître l'**environnement** et le **vocabulaire** numérique



Apprendre les bases du **traitement de texte**



Pour plus d'informations, contactez-nous :

06 13 06 88 39

conseiller.numerique@valsdesaintonge.fr

 [valsdesaintonge](https://www.facebook.com/valsdesaintonge)



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*





Mission Locale de la Saintonge
Pôle Vals de Saintonge
24, rue du Jeu de Billes
17416 Saint Jean d'Angély Cedex

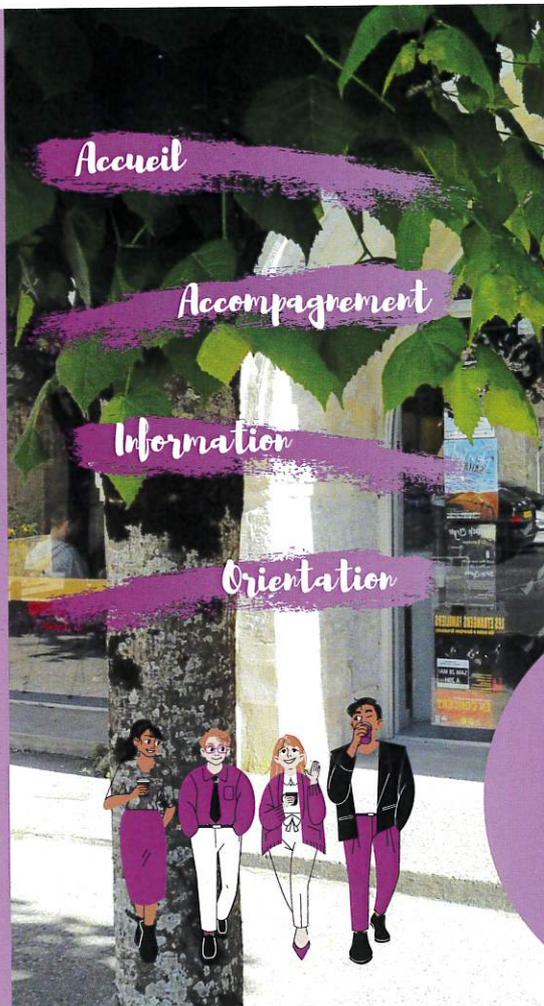
Tél : 05 46 59 00 39

e-mail : mission-locale-saintonge@wanadoo.fr

 mission locale - Bureau Information Jeunesse de la Saintonge

Des permanences sur le territoire des Vals de Saintonge :

St Savinien, Aulnay, St Hilaire de Villefranche, Loulay, Tonny-Boutonne, Matha



Les permanences
2023

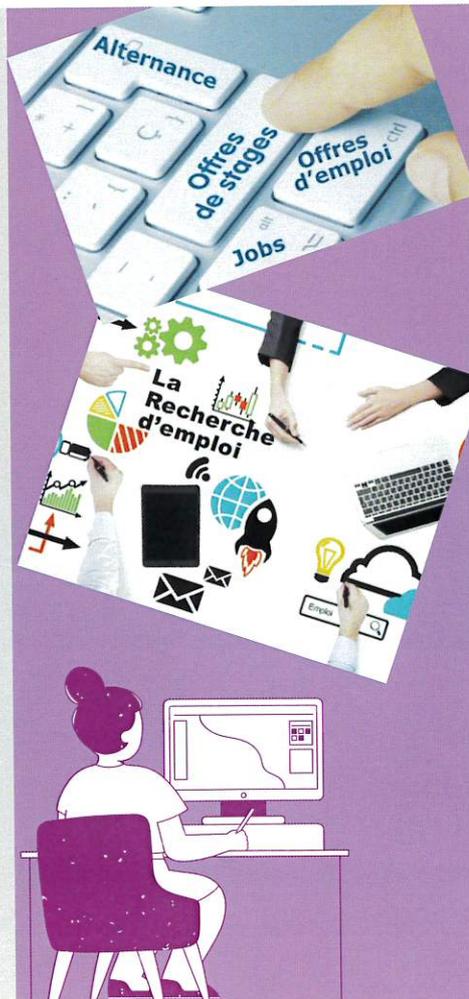
St Hilaire de Villefranche
CDC
23 Avenue de St Jean

Vous avez entre
16 et 25 ans,
contactez-nous
pour prendre un
rendez-vous !



Vous pouvez rencontrer un conseiller pour :

- * Définir un projet professionnel,
- * Vous aider à la recherche d'emploi (rédiger une lettre de motivation, un curriculum vitae, simuler un entretien de recrutement, ...),
- * Vous informer sur des métiers, des formations, des offres d'emploi (jobs d'été, contrat d'apprentissage),
- * Obtenir des informations pratiques (logement, santé, mobilité,...)
- * Vous informer sur les dispositifs, événements et actions existants (Contrat d'Engagement Jeune, forums, atelier de recherche d'emploi, atelier palettes,...)



à la CDC (piscine)
de 14h00 à 17h00

Janvier 2023

- Mardi 3 Janvier
- Mardi 17 Janvier
- Mardi 31 Janvier

Février 2023

- Mardi 28 Février

Mars 2023

- Mardi 14 Mars
- Mardi 28 Mars

Avril 2023

- Mardi 25 Avril

Mai 2023

- Mardi 9 Mai
- Mardi 23 Mai

Juin 2023

- Mardi 6 Juin
- Mardi 20 Juin

Les informations et alertes de votre Mairie sont sur PanneauPocket

1

Téléchargez gratuitement
l'application

2

Recherchez votre Commune
ou votre Code Postal

3

Cliquez sur le  pour
l'ajouter à vos favoris et
recevoir les notifications

Scannez-moi



Play Store



Apple Store



App Gallery



Ludothèque • Programme d'animations 2023



Les soirées jeux

Profitez des soirées jeux organisées par la Ludothèque.

Ces soirées, construites en partenariat avec les municipalités, sont l'occasion de faire découvrir le jeu et ses apports au plus grand nombre et **au plus près de chez vous**. Et donnent lieu à des moments conviviaux tout en mêlant toutes les générations, des plus jeunes aux aînés.

Le principe de la soirée ? De 20h à minuit, l'équipe de la ludothèque se déplace avec plus de 100 jeux et jouets. Elle sera là pour vous les présenter et vous en expliquer les règles si nécessaire. C'est une soirée gratuite, tout public, où chacun, petit et grand, peut venir jouer.

De nombreux styles de jeux sont au programme : jeux de société, jeux de stratégie, jeux d'ambiance, jeux d'habileté, grands jeux en bois, jeux de construction... et une multitude de nouveautés. De quoi se tester, défier ses amis et s'amuser en famille !

Une buvette sera à votre disposition chaque soirée avec possibilité de restauration dans certaines communes.

Le programme 2023 :

- 28 janvier à Massac (salle des fêtes)
- 25 février à Villeneuve la Comtesse (salle communale)
- 18 mars à Tonnay-Boutonne (salle des fêtes)
- 08 avril à Beauvais sur Matha (salle des fêtes)
- 06 mai à Authon Ébéon (salle des fêtes)

Tout public & Gratuit

Retrouvez les autres temps forts 2023

- la Fête Mondiale du Jeu, le samedi 27 mai à la Ludothèque à Saint-Jean d'Angély
- les Ludothèques en Plein air en juillet sur 4 communes des Vals de Saintonge

La ludothèque vous accueille

La ludothèque est ouverte du mardi au samedi, l'entrée est gratuite et pour tous les âges. Venez jouer en famille, entre amis,... Il est aussi possible d'emprunter des jeux et jouets en prenant une adhésion.

Ludothèque des Vals de Saintonge
Espace Porte de Niort • 37 rue Porte de Niort 17400 Saint-Jean d'Angély
05 46 33 37 14 • ludotheque@valsdesaintonge.fr

Rénov' Info Service

Votre logement est mal isolé ? Vous avez froid en hiver ou trop chaud en été ? Vos factures d'énergie vous semblent élevées ? Vous souhaitez savoir comment financer vos travaux ? Votre service public local de la rénovation énergétique fait peau neuve !

Longtemps identifié sous le nom d'Espace Info Energie, puis plus récemment de Plateforme de la Rénovation Énergétique, c'est désormais **Rénov' Info Service** qui continuera de vous apporter du conseil neutre, gratuit et personnalisé sur les questions de rénovation énergétique de l'habitat.

Rénov' Info Service fait partie du réseau national des espaces conseils France Rénov'.

Pour solliciter **Rénov' Info Service**, rendez-vous sur www.renov-info-service.fr ou contactez le standard téléphonique ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 au 05 46 07 51 99.

Des permanences à Vals de Saintonge Communauté à Saint-Jean d'Angély (55 rue Michel Texier), les 2e et 4e mercredi du mois, de 9h à 17h, sur rendez-vous.



**RÉNOV'
INFO
SERVICE**

avec



**France
Rénov'**

Le service public pour mieux rénover mon habitat

cyclad

CS70019 - 1 rue Julia et Maurice MARCOU - 17700 Surgères

Tel: 05 46 07 16 66 Mail: contact@cyclad.org

Janvier 2023							Février 2023							Mars 2023							Avril 2023						
LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
26	27	28	29	30	31	1	30	31	1	2	3	4	5	27	28	1	2	3	4	5	27	28	29	30	1	2	
2	3	4	5	6	7	8	6	7	8	9	10	11	12	6	7	8	9	10	11	12	3	4	5	6	7	8	9
9	10	11	12	13	14	15	13	14	15	16	17	18	19	13	14	15	16	17	18	19	10	11	12	13	14	15	16
16	17	18	19	20	21	22	20	21	22	23	24	25	26	20	21	22	23	24	25	26	17	18	19	20	21	22	23
23	24	25	26	27	28	29	27	28	1	2	3	4	5	27	28	29	30	31	1	2	24	25	26	27	28	29	30
30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	3	4	5	6	7	8	9	1	2	3	4	5	6	7

Mai 2023							Juin 2023							Juillet 2023							Août 2023						
LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
1	2	3	4	5	6	7	29	30	31	1	2	3	4	26	27	28	29	30	1	2	31	1	2	3	4	5	6
8	9	10	11	12	13	14	5	6	7	8	9	10	11	3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13
15	16	17	18	19	20	21	12	13	14	15	16	17	18	10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20
22	23	24	25	26	27	28	19	20	21	22	23	24	25	17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27
29	30	31	1	2	3	4	26	27	28	29	30	1	2	24	25	26	27	28	29	30	28	29	30	31	1	2	3
5	6	7	8	9	10	11	3	4	5	6	7	8	9	31	1	2	3	4	5	6	4	5	6	7	8	9	10

Septembre 2023							Octobre 2023							Novembre 2023							Décembre 2023						
LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
28	29	30	31	1	2	3	25	26	27	28	29	30	1	30	31	1	2	3	4	5	27	28	29	30	1	2	3
4	5	6	7	8	9	10	2	3	4	5	6	7	8	6	7	8	9	10	11	12	4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17	9	10	11	12	13	14	15	13	14	15	16	17	18	19	11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24	16	17	18	19	20	21	22	20	21	22	23	24	25	26	18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	1	23	24	25	26	27	28	29	27	28	29	30	1	2	3	25	26	27	28	29	30	31
2	3	4	5	6	7	8	30	31	1	2	3	4	5	4	5	6	7	8	9	10	1	2	3	4	5	6	7

Brizambourg



Bac emballages :
CHAQUE SEMAINE LE VENDREDI À 05H00
Les bacs sont à sortir la veille.



Bac ordures ménagères :
CHAQUE SEMAINE LE VENDREDI À 05H00
Les bacs sont à sortir la veille.

LE TRI + FACILE

EMBALLAGES



Briques alimentaires



Plastiques rigides



Plastiques souples



Emballages en métal

À déposer sans restes alimentaires, ne pas rincer, ne pas emboîter, ne pas écraser



VERRES



Bocaux, pots en verre, bouteilles en verre

À déposer dans la borne



PAPIERS ET PETITS CARTONS



Tous les papiers et les petits cartons se trient et se recyclent

À déposer dans la borne

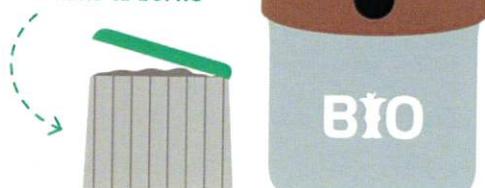


BIODÉCHETS



Épluchures, restes de repas, coquilles, marc de café, essuie tout, croustes de fromage, restes de viandes, de poissons et de crustacés...

À déposer dans le composteur ou bientôt dans la borne



TEXTILES



Tous les vêtements et le linge se déposent propres et secs, même s'ils sont usés. Les chaussures s'attachent par paire.

À déposer dans un sac fermé



OPAH : Le programme d'amélioration de l'habitat s'étend aux travaux d'adaptation du handicap et à la perte d'autonomie

Initialement prévu en faveur des bailleurs propriétaires et occupants pour réaliser des travaux d'économies d'énergie, l'OPAH a étendu ses domaines d'interventions. Depuis le début de l'année 2022, le programme d'amélioration de l'habitat est aussi utilisé pour l'adaptation du handicap et la perte d'autonomie.



Programme d'amélioration de l'habitat des Vals de Saintonge

Bénéficiez d'aides publiques pour vos travaux

Nouvelles aides pour l'adaptation de votre logement au vieillissement ou au handicap

Permanences sur RDV Le 1er mercredi du mois

OPAH Vals de Saintonge un programme d'aides publiques pour améliorer votre logement

Vous avez un projet de rénovation de votre logement ?

Contactez SOLiHA 05 46 07 49 99 charentemaritime-deuxsevres.soliha.fr

Logos: Ville de Saint-Jean d'Angély, Agence nationale de l'habitat, ANAH, monprojet.anah.gouv.fr, République Française

Qu'est-ce que l'OPAH ?

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) est un programme d'aides publiques pour améliorer les logements des Vals de Saintonge. Cette convention entre Vals de Saintonge Communauté, l'Agence nationale de l'habitat (Anah), l'État et la plus grande ville du territoire doit répondre à plusieurs objectifs, d'ici à 2024.

L'enjeu principal est de **lutter contre la précarité énergétique et l'habitat dégradé**, mais aussi d'assurer une meilleure mixité sociale et générationnelle et améliorer le cadre de vie des habitants du territoire.

L'Anah est un partenaire essentiel pour la collectivité. Très investie dans ce programme, l'agence nationale de l'habitat a alloué près de **2 millions d'euros de subvention**.

Le programme étendu

Après avoir fait le bilan de l'année 2021, les priorités de l'OPAH ont été repensées et étendues. Vals de Saintonge Communauté, en accord avec les différents protagonistes de la convention, a décidé, **d'intégrer les travaux d'adaptation du handicap et la perte d'autonomie**.

À l'horizon 2024, la convention s'est fixée pour objectif de soutenir **37 logements** de bailleurs propriétaires et occupants (222 sur la période 2019/2024). 20 d'entre eux concerneront la lutte contre la précarité énergétique et 10 pour des travaux d'adaptation au handicap ou de perte d'autonomie.

Une aide précieuse

Par le biais de ce programme, l'Anah aide les personnes désireuses de faire des travaux d'adaptation de logement en prenant en charge 35 à 50 % du montant total.

« Depuis sa retraite, mon mari se déplace de plus en plus difficilement », déplorait Michèle, il y a encore quelques mois. « Nous avons dû faire des travaux d'aménagement pour mieux circuler chez nous », précise-t-elle. Le couple était éligible au programme OPAH, le coût total des travaux

OPAH : Le programme d'amélioration de l'habitat s'étend aux travaux d'adaptation du handicap et à la perte d'autonomie

Initialement prévu en faveur des bailleurs propriétaires et occupants pour réaliser des travaux d'économies d'énergie, l'OPAH a étendu ses domaines d'interventions. Depuis le début de l'année 2022, le programme d'amélioration de l'habitat est aussi utilisé pour l'adaptation du handicap et la perte d'autonomie.



Programme d'amélioration de l'habitat des Vals de Saintonge

Bénéficiez d'aides publiques pour vos travaux

Permanences sur RDV Le 1er mercredi du mois

Nouvelles aides pour l'adaptation de votre logement au vieillissement ou au handicap



OPAH Vals de Saintonge un programme d'aides publiques pour améliorer votre logement

Vous avez un projet de rénovation de votre logement ?

Contactez SOLiHA 05 46 07 49 99 charentemaritime-deuxsevres.soliha.fr



Qu'est-ce que l'OPAH ?

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) est un programme d'aides publiques pour améliorer les logements des Vals de Saintonge. Cette convention entre Vals de Saintonge Communauté, l'Agence nationale de l'habitat (Anah), l'État et la plus grande ville du territoire doit répondre à plusieurs objectifs, d'ici à 2024.

L'enjeu principal est de **lutter contre la précarité énergétique et l'habitat dégradé**, mais aussi d'assurer une meilleure mixité sociale et générationnelle et améliorer le cadre de vie des habitants du territoire.

L'Anah est un partenaire essentiel pour la collectivité. Très investie dans ce programme, l'agence nationale de l'habitat a alloué près de **2 millions d'euros de subvention**.

Le programme étendu

Après avoir fait le bilan de l'année 2021, les priorités de l'OPAH ont été repensées et étendues. Vals de Saintonge Communauté, en accord avec les différents protagonistes de la convention, a décidé, **d'intégrer les travaux d'adaptation du handicap et la perte d'autonomie**.

À l'horizon 2024, la convention s'est fixée pour objectif de soutenir **37 logements** de bailleurs propriétaires et occupants (222 sur la période 2019/2024). 20 d'entre eux concerneront la lutte contre la précarité énergétique et 10 pour des travaux d'adaptation au handicap ou de perte d'autonomie.

Une aide précieuse

Par le biais de ce programme, l'Anah aide les personnes désireuses de faire des travaux d'adaptation de logement en prenant en charge 35 à 50 % du montant total.

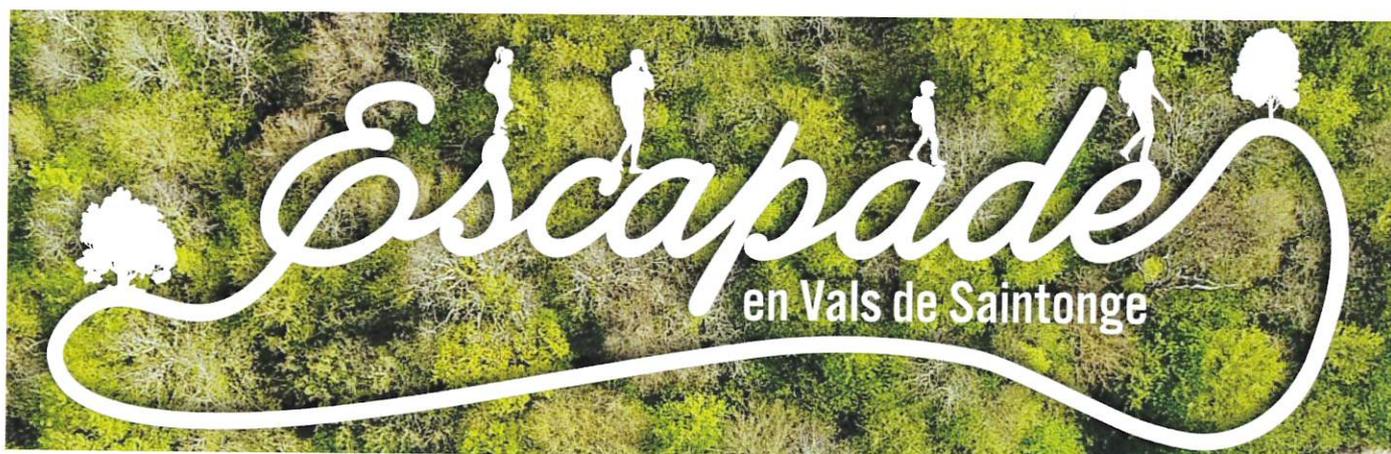
« Depuis sa retraite, mon mari se déplace de plus en plus difficilement », déplorait Michèle, il y a encore quelques mois. « Nous avons dû faire des travaux d'aménagement pour mieux circuler chez nous », précise-t-elle. Le couple était éligible au programme OPAH, le coût total des travaux

s'élevant à 17 000 euros, l'Anah a soutenu Michèle et son mari à hauteur de 8 500 euros. « Désormais, notre intérieur est beaucoup mieux adapté à notre âge ! », s'est réjouie la septuagénaire.

Infos pratiques

Permanences sur rendez-vous, le 1^{er} mercredi du mois à Saint-Jean d'Angély et Matha
Contact : SoliHA au 05 46 07 49 99

Escapade en Vals de Saintonge : de nombreuses activités à découvrir cet hiver



Après une saison estivale réussie marquée par le succès des activités de pleine nature, Escapade en Vals de Saintonge se met à l'heure d'hiver en proposant de nombreuses escapades en autonomie.

Concoctez votre propre programme

Envie d'une petite balade hivernale avant de vous blottir au coin du feu ? Les Escapades en autonomie offrent la possibilité à chacun de concocter son propre programme de visites et de balades.

Parcours à vélo, randonnées pédestres, balade à cheval... Cette saison hivernale est l'occasion idéale de découvrir le territoire sous un nouveau jour.

Quant aux escapades animées, elles feront leur grand retour au dès le printemps 2023.

Alors n'hésitez pas à vous rendre sur www.destinationvalsdesaintonge.com/escapade pour retrouver toute l'offre de randonnées !

LIEUX D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS



POUR LES
PARENTS & ENFANTS
DE 3 À 12 ANS

Tous les lundis
de 16h30 à 18h30
à la ludothèque de
Saint-Jean d'Angély

Tous les mardis
de 16h30 à 18h30
au centre de loisirs de
Saint-Savinien

POUR PRENDRE LE TEMPS
POUR JOUER POUR ECHANGER
POUR SE RENCONTRER

GRATUIT



Les Lieux d'Accueil Enfants Parents

Vous connaissez sûrement déjà les Lieux Enfants Parents !

À partir de janvier 2023, Vals de Saintonge Communauté élargit les créneaux d'accueil (en dehors des vacances scolaires).

Pour les enfants de 3-12 ans accompagnés de leurs parents :

- tous les lundis de 16h30 à 18h30 à la Ludothèque de Saint-Jean d'Angély
- tous les mardis de 16h30 à 18h30 au Centre de loisirs de Saint-Savinien

Pour les enfants de 0-6 ans accompagnés de leurs parents :

- tous les mardis de 9h à 12h à Saint-Jean d'Angély au Relais Petite Enfance
- tous les mercredis de 9h à 12h à Saint-Savinien au Relais Petite Enfance - Maison de l'enfance
- tous les 1^{er} et 3^e jeudis du mois de 9h à 12h à Matha au Relais Petite Enfance
- tous les 2^e et 4^e jeudis du mois à Aulnay au Centre de loisirs
- tous les vendredis à Tonnay-Boutonne au Centre de loisirs

Pour rappel, le LAEP a pour ambition de participer à l'éveil et à la socialisation de l'enfant, d'apporter un appui aux parents dans l'exercice de leur rôle par un échange entre eux ou avec des professionnels formés à l'écoute des familles.

Enfants de 0 à 6 ans
Gratuit

**LIEUX D'ACCUEIL
ENFANTS PARENTS**

À
SAINT-JEAN D'ANGÉLY (mardi matin)
SAINT-SAVINIEN (mercredi matin)
AULNAY ou **MATHA** (jeudi matin)
TONNAY-BOUTONNE (vendredi matin)

POUR ECHANGER
 POUR JOUER
 POUR PRENDRE LE TEMPS
 AVEC SON ENFANT...
 POUR SE RENCONTRER

Le LAEP, c'est une équipe de professionnelles qui vous accueille chaque semaine en dehors des vacances scolaires, de 9h à 12h.

06 07 34 47 64 - laep@valsdesaintonge.fr - www.valsdesaintonge.fr/laep

LAEP à SAINT-JEAN D'ANGÉLY
au MAIRY (11 boulevard François de
Clermont)

LAEP à SAINT-SAVINIEN
au CHATEAU de l'Écluse de l'Écluse
(24 rue de la Bordure de l'Écluse)

LAEP à AULNAY
au Centre de Loisirs de l'Écluse

LAEP à MATHA
au MAIRY (11 boulevard François de
Clermont)

LAEP à TONNAY-BOUTONNE
au Centre de Loisirs de l'Écluse de
l'Écluse

Au LAEP, chacun peut :

- partager un moment privilégié avec son enfant autour du jeu
- rencontrer des accueillants à l'écoute
- accoutumer son enfant à la vie en collectivité
- se préparer à la séparation
- échanger sur ses expériences, ses inquiétudes dans le respect de l'anonymat et de la confidentialité.

Service LAEP
05 46 33 84 84 / 06 07 34 47 64 - laep@valsdesaintonge.fr

A Chacun son toi...t

Association pour l'habitat des jeunes

L'ASSOCIATION SIMPLIFIE, FACILITE ET ACCOMPAGNE VERS ET DANS LE LOGEMENT

Pour les locataires (16-30 ans) :

- Dans les démarches administratives liées au logement
- Dans la mise en relation et la médiation locative
- A la constitution de demande d'aides financières (APL, AL, dépôt de garantie..)

Pour les propriétaires :

- Dans les démarches administratives liées au logement
- Dans la mise en relation et la médiation locative
- L'accès aux informations sur des thématiques spécifiques (fiscalité, aides à la rénovation, ...)

Association A Chacun son toi...t

39 rue de la Porte de Niort - 17400 Saint Jean d'Angely

05 46 32 14 84 / accueil@achacunsontoit.eu

www.achacunsontoit.eu



Nos présences en Vals de Saintonge d'A Chacun son toi...t

En 2023

Mairie de Saint Savinien

Le 1er vendredi
De 14h à 17h

Mission Locale de Saint Jean d'Angély

Le 2ème jeudi
De 9h à 12h

Espace France Service à Matha

Le 3ème jeudi
De 9h à 12h

Mairie d'Aulnay

Le 4ème jeudi
De 9h à 12h

Pour prendre rendez-vous, contactez nous au :
05.46.32.14.84 / accueil@achacunsontoit.eu
www.achacunsontoit.eu



Vals de Saintonge Communauté lance sa saison culturelle 2023 avec une programmation pleine de promesses !

L'année 2023 arrivant à grands pas, le service Culture et Patrimoine de la collectivité a une nouvelle fois travaillé en coopération avec les associations et les communes du territoire pour proposer une programmation riche et variée.

Le printemps des poètes

La saison culturelle 2023 débutera tambour battant dès le samedi 11 mars avec **le début du « printemps des poètes »**, trois sorties organisées en collaboration avec les communes.

Rendez-vous aux Touches de Périgny le samedi 11 mars avec une balade nature en partenariat avec l'association « ANPL » (Antenne, Nature, Patrimoine, Loisirs), le samedi 18 mars à Loulay, avec une balade poétique en partenariat avec l'association « le rideau et la plume », puis à Tonnay-Boutonne, le mercredi 22 mars en balade musicale avec un flûtiste local.

Les Nocturnes en Vals de Saintonge font leur grand retour

Après le succès du premier acte l'été dernier, Vals de Saintonge Communauté a décidé de lancer **la deuxième édition des Nocturnes en Vals de Saintonge**.

Ce sont sept nouvelles communes qui accueilleront l'événement au cœur de l'été 2023 : Paillé, Saint-Pierre de l'Isle, Néré, Essouvert, Neuvicq le Château, Fontenet et Bords.

Comme l'année passée, toutes ces soirées seront coorganisées avec les communes et les associations locales. En 2022, plus de 150 bénévoles ont œuvré pour la réussite du festival.

Des informations plus détaillées seront annoncées dans les semaines à venir.



**Vals de
Saintonge**
Communauté



**Les permanences 2023
St Hilaire de Villefrance - CDC (piscine)
23 Avenue de St Jean
de 14h00 à 17h00**

*Vous avez entre 16 et 25 ans !
Contactez-nous pour prendre un rendez-vous au
05.46.59.00.39*

**Mardi 3 Janvier 2023
Mardi 17 Janvier 2023
Mardi 31 Janvier 2023
Mardi 28 Février 2023
Mardi 14 Mars 2023
Mardi 28 Mars 202
Mardi 25 Avril 2023
Mardi 9 Mai 2023
Mardi 23 Mai 2023
Mardi 6 Juin 2023
Mardi 20 Juin 2023**





SERVICES

Agence Postale :
05 46 91 17 29

Ecole : 05 46 95 93 88

ADMR : 05 46 95 35 65

Services publics : 39 39

ERDF : 0810 333 017

GRDF : 0810 433 017

Notaire : 05 46 95 97 09

URGENCES et SANTE

Samu : 15

Police : 17

Pompiers : 18

Gendarmerie : 05 46 58 50 17

Centre Hospitalier

de St jean d'Y : 05 46 59 50 50

de Saintes : 05 46 95 15 15

Médecin de nuit : 05 46 27 55 20

(week-end et jours fériés)

Centre antipoison : 05 56 96 40 80

Médecins :

M. Chatenet : 05 46 95 97 17

Mme Minet : 05 46 95 99 16

Mme Bariteau : 09 78 80 17 45

Infirmiers :

M. Picauron : 05 16 20 57 98

Mme Elie : 05 16 20 57 98

Mme Besançon : 05 46 73 82 92

Pharmacie :

Mme Couprie : 05 46 95 92 48

Pharmacie de garde : 3237

BIBLIOTHÈQUE

Mardi : 15h30 / 19h

Mercredi : 10h / 12h

Vendredi : 15h30 / 19h

Dernier samedi du mois : 10h / 12h

Une fois par mois : bébés lecteurs

Tél. : 05 46 93 66 84

bibliotheque@brizambourg.fr

